



apur

ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Recensement des murs végétaux parisiens : cartographie et typologies

État avancement 2016

*Logement social (Paris Habitat 1952)
6 rue Georges Eastman (75013)*

Directrice de la publication : Dominique Alba
Etude réalisée par : Julien Bigorgne
Sous la direction de : Christiane Blancot
Photographies : ©APUR, sauf mention contraire
www.apur.org



Programme ECOVILLE

La végétalisation des murs et des rues, un outil de résilience urbaine ?

Coordination : Philippe CLERGEAU (Professeur MNHN)

Problématique : comment la biodiversité peut s'installer en ville et être support de services pour les citoyens ?

- Lancement : décembre 2014
- Durée de 3 ans
- Label Pole de Compétitivité VEGEPOLIS

- Objets : murs et abords immédiats du bâti (cours et rues)
- Construire un continuum vert en ville

- L'APUR réalise la tâche 8 visant à évaluer la végétalisation existante et les potentiels de développement

Calendrier :

- **2015-2016 - Cartographie générale des murs végétaux existants** : est réalisée grâce aux avancées de la technologie « Google Earth » et au plan bâti de l'APUR. Cette cartographie des murs végétaux comprend une évaluation des surfaces végétalisées.
- **2015-2016 – Entretien et enquêtes de terrain** (interview des syndicats, des bailleurs, etc.) permet de comprendre les contraintes de gestion des murs végétaux, de comprendre les raisons de la disparition de certains murs, etc.
- **2017** : Evaluation des potentiels de végétalisation du bâti parisien dans le cadre du développement de la trame verte

Exemple de mur pignon végétalisable



Méthode de cartographie :

Méthode : reporter manuellement dans le « plan APUR » les murs végétaux repérés dans « Google Earth »

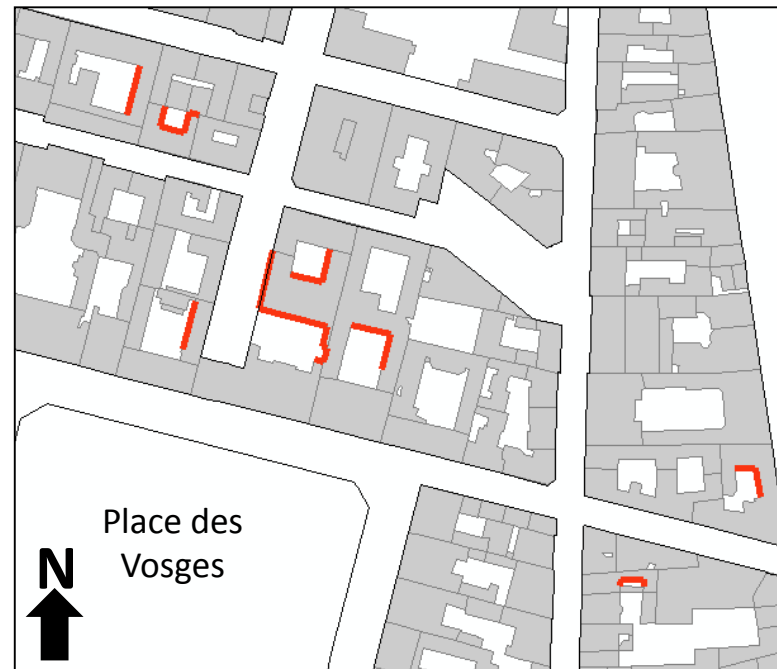
Avantages : une cartographie générale de Paris est réalisable, ainsi qu'une évaluation des surfaces de murs végétaux

Inconvénients :

- Travail de saisie manuel donc laborieux
- Difficultés d'identification lorsque les cours sont étroites ou mal ensoleillées
- Impossibilité d'évaluer les essences (lierre, vigne vierge, etc.)


Saisie manuelle
de 3243 murs
végétalisés


→ Nécessité de compléter par une typologie et un travail de terrain ponctuel



Extrait de la cartographie sur les 3^e et 4^e arrondissements

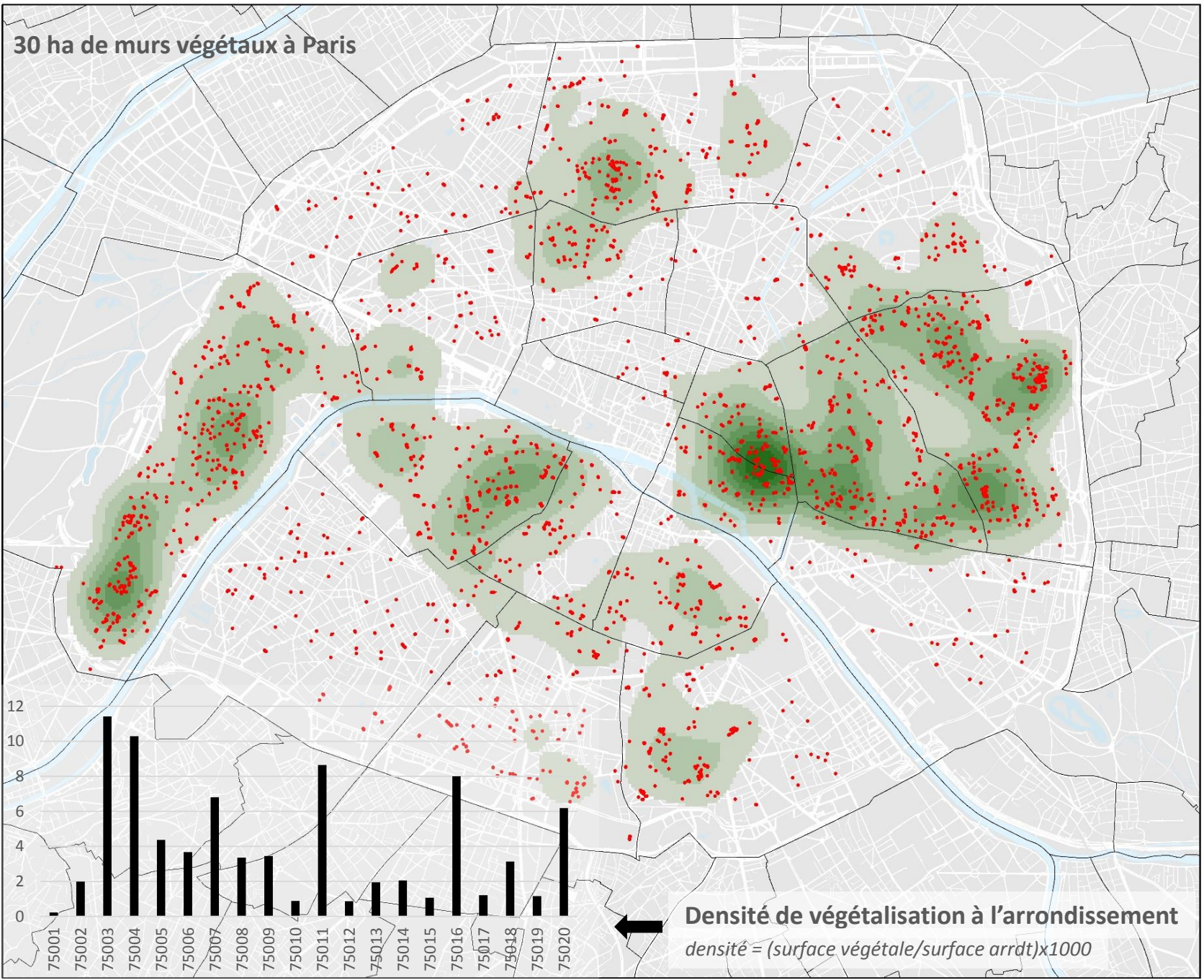


Hauteur de végétation (pelouses, arbres, etc.) : 31m  0m

Linéaire de mur végétal : 

Cartographie de la végétalisation des bâtiments parisiens

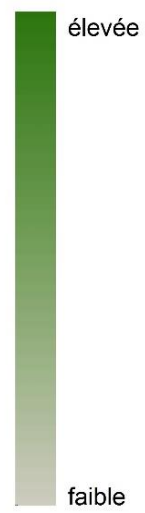
30 ha de murs végétaux à Paris



mur végétal



densité de végétation verticale (pondérée selon la surface des murs)



Sources : APUR
Déc. 2016



Densité de végétalisation à l'arrondissement
 $densité = (surface\ végétale / surface\ arrdt) \times 1000$

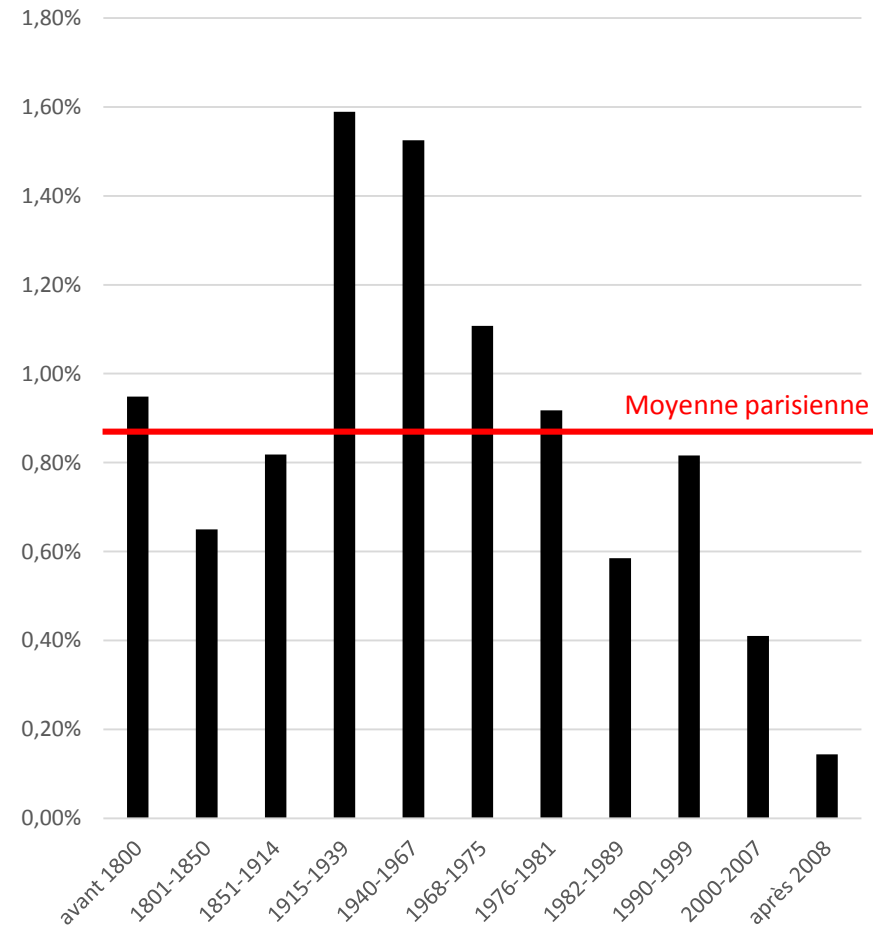
Chiffres

- Surface totale de végétalisation du bâti : 30 ha. Elle concerne environ 2,5% des bâtiments parisiens.
- Cette végétalisation concerne majoritairement les espaces privés comme les cours. Seulement 4,5% de cette végétalisation donne sur l'espace public.
- Les copropriétés parisiennes semblent considérer la végétalisation comme une pratique exclusivement relevant de l'espace privé, elles n'engagent que très rarement des projets sur rue.
- Les acteurs de la végétalisation du bâti sont très majoritairement les copropriétés. Les institutionnels sont moins bien représentés.



Rue Félicien David (75016)

Part de grands murs végétaux (au-delà R+3) par période de construction



Exemples de végétalisations.

Rue Saint-Jacques (75006)



Rue Bossuet (75010)



Rue des Dames



Quelques enseignements :

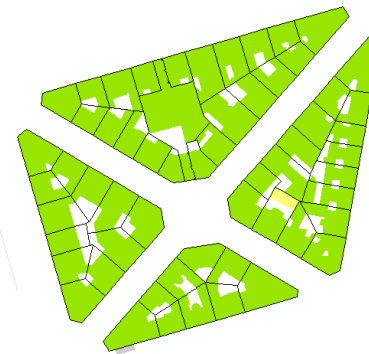
- Une végétation verticale presque exclusivement constituée de plantes grimpantes (pas de support).
- Cette végétalisation apparait de façon spontanée. Quand elle prend une certaine ampleur, la copropriété décide de poursuivre ou interrompre la végétalisation.
- La décision de mettre fin à la végétalisation est motivée par :
 - un refus de supporter des coûts d'entretiens,
 - la peur de la dégradation du bâti (quoique injustifiée),
 - la peur d'attirer les insectes et les pigeons,
 - la peur de conflit de mitoyenneté.
- C'est généralement l'obligation de ravalement qui entraine l'arrachage de la végétalisation du bâti.
- Les continuités écologiques sont facteurs d'expansion des plantes grimpantes. Certains quartiers y sont plus propices que d'autres.

*Plante grimpante arrachée
32 rue glacière (75013)*



Quelques enseignements (1/2):

- Une végétation verticale quasi inexistante dans les ilots très denses, en particulier les ilots haussmanniens



Une végétation verticale peu présente dans les compositions haussmanniennes : peu de place et de lumière dans les cours

- La végétation verticale est très représentée dans les anciens hôtels particuliers parisiens (avant le XIX^e siècle) .

Rue du parc royal 75003

Hiver 2015



Rue du parc royal 75003

Printemps 2015



- La coexistence de bâtiments d'époques différentes dans un même îlot entraîne une présence importante de murs aveugles et donc de possibilité de végétalisation

*Rue Claude
Terrasse (75016)*



Quelques enseignements (2/2):

Passage Lhomme 75011



- Dans les passages ou impasses, la végétation verticale de rez-de-chaussée est liée à l'appropriation spontanée de l'espace par les occupants

Rue Paul Albert (75018)



- Une végétalisation verticale est très présente dans les quartiers de villas ou maisons (ex : « campagne à Paris »)

Rue des amandiers 75020

Mai 2012



Mai 2014



Juin 2015



- Une végétalisation dont la présence varie beaucoup dans le temps, tributaire des modes de gestion (ex: ravalement d'une façade, empiètement chez le voisin, etc.)



Glycine
Rue du Fauconnier (75004)